

AUDITIS

5 Rue René Char

21000 DIJON

EXCO P2B AUDIT

16 rue Frédéric Japy

25200 MONTBELIARD

DELFINGEN INDUSTRY

Société Anonyme au capital de 4 027 765,28 €
Siège social : Rue Emile STREIT
25340 ANTEUIL

RAPPORT SPECIAL

DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d’approbation des comptes de l’exercice clos le 31 décembre 2024

DELFINGEN INDUSTRY S.A

**Rue Emile Streit
25340 ANTEUIL**

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

A l'Assemblée générale de la Société DELFINGEN INDUSTRY,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R.225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Octroi d'un don annuel renouvelable à la Fondation d'entreprise DELFINGEN

Votre Conseil d'administration a autorisé l'octroi d'un don annuel renouvelable à la Fondation d'entreprise DELFINGEN correspondant à un montant de 1 % du résultat net consolidé sous déduction des frais engagés par les filiales dans le cadre des actions engagées par la Fondation DELFINGEN. L'octroi de ce don annuel renouvelable à la Fondation d'entreprise DELFINGEN a été effectif jusqu'au 31 décembre 2024 dans la mesure où le Conseil d'administration en date du 6 septembre 2024 a réaffecté ce don renouvelable à la Fondation Suisse et ceci à compter du 1^{er} janvier 2025. Le montant comptabilisé sur l'exercice 2024 s'élève à 0 euro.

L'intérêt pour votre société est le financement de sa Fondation, créée pour venir en aide aux plus démunis.

Nantissement de parts sociales

Votre société a affecté en nantissement 771 900 titres de la société DELFINGEN FR-Anteuil SAS au profit du pool bancaire composé de CIC EST, CREDIT AGRICOLE FRANCHE COMTE, BECM, BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE COMTE, SOCIETE GENERALE, BGL, HSBC, CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE, CREDIT LYONNAIS, et ceci jusqu'à la fin de la convention soit le 31 décembre 2032.

L'intérêt pour votre société est la garantie de prêts souscrits afin de financer son expansion.

Cautions, garanties, lettres de confort et de garantie

Votre Société a donné des engagements de cautions, de garanties et/ou de soutien dans le cadre d'opérations entre des tiers et des sociétés avec qui elle a des dirigeants communs.

La nature de ces engagements, leurs montants et les parties concernées sont présentés dans le tableau récapitulatif ci-dessous :

Nature de l'engagement	Sociétés ayant des dirigeants communs	Tiers bénéficiaires	Montant de l'engagement
Garantie bancaire	DELFINGEN PT -PORTO	BPI	Maximum 200 K€
Lettre de garantie	DELFINGEN DE-Hassfurt DELFINGEN RO-Satu Mare	Lehmann & Voss & Co	200 K€
Lettre de garantie	DELFINGEN TN-Fouchana	Avient Colorants Italy Srl	30 K€
Lettre de garantie	DELFINGEN MA-Tanger 2	A. Raymond GmbH & Co.KG	200 K€
Lettre de garantie	DELFINGEN RO-Transilvania	CTPARK BETA S.R.L	550 K€
Lettre de garantie	DELFINGEN PT-PORTO ; DELFINGEN RO-Satu Mare SA ; DELFINGEN TN-Fouchana ; DELFINGEN MA-Tanger 2	AURORA Kunststoffe GmbH	800 K€
Lettre de garantie	DELFINGEN TN - Fouchana	Sirmax SpA	50 K€
Lettre de garantie	DELFINGEN DE-Aschheim GmbH	Linn Präzision Automotive Vertriebs GmbHa	60 K€
Lettre de garantie	DELFINGEN FR Anteuil SAS	Electricité de France	4 K€
Garantie bancaire	RO-Transilvania	CIC Est	1 125 K€
Garantie bancaire	RO-Transilvania	BPBFC	273 K€
Lettre de garantie	RO-Transilvania	Hailide Fibers Europe A/S	120 K€

Les Commissaires aux comptes

Dijon, le 29 avril 2025

Montbéliard, le 29 avril 2025

AUDITIS

EXCO P2B AUDIT

DocuSigned by:

062312012AF2498...

Signé par :

2664CC50292E414...

Philippe DANDON
Associé

Pierre BURNEL
Associé